

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 10/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christophe BENAC

Présents : 10

Présents : Christophe BENAC, Mélanie GARDOU, Marie-Françoise GUITARD, Carole DUGOUCHET, Serge LANGLES, Muriel RENOU, David RIVIERE, Françoise SINDOU, Anne SOLEILHAVOUP, Michel GARDOU

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés: Gilbert HEREIL par Marie-Françoise GUITARD

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Françoise SINDOU

Objet: Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget - 2023_1_2

Le Maire rappelle l'achat d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat de la Mairie, et qui a fait l'objet d'une délibération à l'occasion du précédent conseil du 2 décembre dernier.

Le Maire rappelle à nouveau les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales qui précise que jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal de faire application de cet article et d'engager un crédit de 1822.80 € pour le financement de cette opération qui fera l'objet d'un programme d'investissement au budget de l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

VALIDE cette proposition

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Françoise SINDOU



Le Maire

Christophe BENAC

Publié sur le site de la commune le :

4/04/2023



RF Préfecture de Cahors
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/03/2023 046-214603037-20230317-2023_1_2-DE